## La CNC suspend pour 30 jours les commentaires sur le Website d'Iwacu

Reporters sans fronti\(\tilde{A}\) res. 31 mai 2013Alerte urgenteBurundi\(\tilde{A}\): Les commentaires sur le site Internet du groupe de presse Iwacu suspendus par le CNCReporters sans fronti\( \text{A}^{\text{"res}} \) est pr\( \text{A}^{\text{@}}\) occup\( \text{A}^{\text{©}}\) e par la d\( \text{A}^{\text{©}}\) cision prise par le Conseil national de la communication (CNC, organe de régulation) de suspendre pour trente jours les commentaires des internautes sur le site Internet du groupe de presse Iwacu. "Cette dAOcision est un prAOcAOdent. Jusqu'A prAOsent, le CNC n'avait jamais pris de sanction contre un site Internet, encore moins contre un forum en ligne. N'est-il pas plus approprié de débattre des commentaires censés poser problà me plutà t que de suspendre l'ensemble d'un forum? Nous craignons que surgisse avec cette décision une nouvelle forme de contrà le sur les médias et l'expression libre des opinions", a d©claré l'organisation, qui ne conteste pas en soi la nécessité de modérer certains propos d'internautes. Interrogé par Reporters sans frontià res, le président du CNC. Pierre Bambasi, a affirmé : "Nous ne censurons pas le site Internet, qui est bon, mais simplement les commentaires. La mesure que nous prenons est beaucoup plus un signal p©dagogique gu'autre chose. Les internautes doivent savoir que nous lisons ce gu'ils ©crivent." "Nous savons cependant que le travail du modérateur n'est pas facile. Iwacu nous a dit recevoir environ 4000 messages et n'en publier que 1500. Mais cela ne suffit pas. Nous ne pouvons tol\(\tilde{A}\)©rer que des individus ou des groupes s'invectivent sur Internet, agitent les haines ethniques, parlent de manipulation d'armes, et appellent les gens A se soulever", a-t-il ajoutA©. Dans sa dA©cision n°100/CNC/004/2013 du 30 mai 2013, dont Reporters sans frontiÃ"res a obtenu une copie, le CNC estime que des commentaires d'internautes en dates des 28 et 29 mai 2013 "violent les prescrits des articles 10 et 50 de la Loi régissant la presse en ce qui concerne l'atteinte A l'unitA© nationale, l'ordre et la sA©curitA© publique, l'incitation A la haine ethnique, l'apologie du crime et des outrages au chef de l'Etat."Une version contestée par le directeur des publications du groupe Iwacu, Antoine Kaburahe, ainsi que l'administrateur du site, Roland Rugero. "Nous sommes allés au CNC cette semaine pour expliquer comment nous g©rons les commentaires sur notre forum. Bien entendu il peut y en avoir qui ©chappent dans un premier temps à notre vigilance, mais dà s que nous en sommes avertis, nous les supprimons. Ces derniers jours, avec l'actualité sur l'expulsion d'une famille de son logement, la restitution des biens perdus en 1972, et les événements de Gatumba, il est inévitable que des commentaires évoquent les questions ethniques. Mais nous sommes trÃ's attentifs et nous supprimons tout ce qui n'est pas acceptable", a confié Roland Rugero à RSF.Antoine Kaburahe : "Depuis cinq ans que notre site fonctionne, les commentaires sont gérés avec professionnalisme. Nous n'avons jamais eu aucun problÃ"me. Le CNC aura du mal à prouver notre prétendue mauvaise foi ou notre capacité de nuire vu la masse de commentaires qui passent A la poubelle. Nous regrettons sa dA©cision mais nous allons obtempA©rer et l'appliquer. Comme nous ne dissocions pas le forum et le site, nous d\( \tilde{A} \) cidons de suspendre l'ensemble de notre site. "Lire le communiqué de presse d'Iwacu sur la suspension de son site Internet. Le groupe tient une conférence de presse à la Maison de la Presse de Bujumbura ce 31 mai 2013, Ã 16 heures.